

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 24 MARS à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 18 MARS 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mmes Elisabeth BONJEAN - Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN - Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - Mrs Eric DARRIÈRE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Sarah DOURTHE

#### POUVOIRS :

- M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. le MAIRE
- M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : RAPPORT 2015 DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX**

La Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes a arrêté ses observations définitives sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax concernant les exercices 2008 et suivants.

Conformément à l'article L. 243-5 du code des juridictions financières, ce rapport d'observations a été communiqué par l'exécutif du Grand Dax à son assemblée délibérante qui s'est tenue le 16 décembre 2015.

En application des dispositions de l'article L. 243-7 II, il appartient aux Maires des communes membres de la Communauté d'Agglomération, à la réunion la plus proche réunion du conseil municipal suivant la notification du rapport par la chambre, de présenter ce rapport et les réponses qui y ont été apportées.

Il donne lieu à un débat.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL**

PREND ACTE de la tenue d'un débat suite à la présentation du rapport 2015 de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160324-6-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 25 Mars 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».